

Compte rendu du Comité de Programmation Du lundi 22 janvier 2024

Collège public

Membres publics titulaires		Membres publics suppléants	
Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>	Monsieur Pierre LEROY	Présent
Monsieur Christian BLANC	Présent – en visio	Monsieur Mathieu GICQUEL	<i>Excusé</i>
Monsieur Eric PEYTHIEU	<i>Excusé</i>	Monsieur Richard NUSSBAUM	<i>Excusé</i>
Madame Gaëlle MOREAU	<i>Absente</i>	Madame Alice PRUD'HOMME	<i>Absente</i>
Monsieur Nicolas CRUNCHANT	<i>Excusé</i>	Monsieur Guillaume DEJY	Présent
Monsieur François PHILIP	<i>Excusé</i>	Monsieur Eric LIONS	<i>Excusé</i>
Monsieur Hervé BUISSON	<i>Absent</i>	Monsieur Nicolas BUSCA	<i>Absent</i>
Monsieur Antoine DIEUDONNE	Présent – en visio	Monsieur Vincent BONNARDEL	<i>Excusé</i>
Madame Myriam JAMAL	<i>Excusée</i>	Monsieur Bernard ZANEBONI	<i>Absent</i>

Publics 4 / 9 voix délibérantes

Collège privé

Membres privés titulaires		Membres privés suppléants	
Monsieur Jacques DEMOULIN	Présent	Monsieur Jean-Pierre LAMIRAL	Présent
Monsieur Joël PRUVOT	Présent	Monsieur Luc MARCHELLO	<i>Excusé</i>
Madame Miren KERBRAT	Présente	Madame Muriel SANCHEZ	<i>Excusée</i>
Monsieur Roland QUEINEC	<i>Excusé</i>	Monsieur Michel ROUSSEAU	<i>Excusé</i>
Madame Aurélie FRILET	Présente – en visio	Monsieur Didier BRUNA-ROSSO	<i>Excusé</i>
Monsieur Xavier DUMOULIN	<i>Excusé</i>	Monsieur Jonathan MOUNAL	<i>Absent</i>
Monsieur Olivier ANTOYE	<i>Excusé</i>	Monsieur Paul FAUGERAS	Présent
Monsieur Samuel LAVERGNE	Présent – en visio	Madame Dominique BAYARD	<i>Excusée</i>
Madame Claire ANDRES	<i>Absente</i>	Monsieur Eric RANDU	<i>Absent</i>
Monsieur Claude DESCOMBES	Présent – en visio	Monsieur Nassire HADJOUT	<i>Excusé</i>

Privés 7 / 10 voix délibérantes

Participant à la réunion : Caroline MACLE, Marie COULET GAL Pays du Grand Briançonnais, Daphné KHALIFA, Directrice du PETR et Robert GENTILI, Chargé de projets territoires des Hautes-Alpes - Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux, Région SUD.

Sont présents également Dominique MOULIN et Michel MOURONT élus conseil syndical PETR, Jean Loup CARTIER, représentant UDESS

Personne excusée : Agnès ROSSI, Conseillère régionale.

La règle du double quorum prévoyant que la moitié des 19 membres du comité de programmation ayant voix délibérante soit présente et que parmi ces membres présents, au moins la moitié soit des membres du collège privé, est ainsi vérifiée.

Nombre de partenaires publics et privés obligatoires pour obtenir le quorum : 10

Nombre de membres présents ayant voix délibérante : 11

Nombre de partenaires privés obligatoires pour obtenir le double quorum : 5

Nombre de partenaires privés présents ayant voix délibérante : 7

En date du 22 janvier 2024, le comité de programmation du GAL Pays du Grand Briançonnais s'est tenu à ESHD à Briançon et en visio-conférence. Monsieur Pierre LEROY, Président du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, ouvre la séance à 17h00.

La règle du double quorum est vérifiée. Sont présents à l'ouverture de la séance et ayant droit de vote, 4 membres du collège public et 7 membres du collège privé.

Le Président du PETR fait part aux membres du comité de la démission de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS de la présidence du GAL ; ce dernier demeure membre titulaire au sein du collège public. En son absence Monsieur Pierre LEROY anime le comité, un des derniers du programme 2014-2022 ; ses responsabilités en tant que Président du PETR, structure porteuse du GAL restent inchangées. Il assure également la constitution du prochain comité de programmation pour le programme 2023-2027 dont un point est à l'ordre du jour pour la sélection de membres qui intégreront le collège privé.

Ordre du jour :

1/ Point sur la gestion de fin du programme 2014-2022 et l'avancement des derniers projets soutenus et payés

2/ Projet présenté pour déprogrammation

- FA6 – EFC Carrière : Création d'un atelier de sciage et de taille de pierre.

3/ Modification de la maquette financière

4/ Programmation du dossier soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation 2023 – mesure 19.4

5/ Programmation du dossier soutien préparatoire à la candidature LEADER 2023-2027 – mesure 19.1

6/ Sélection des membres du collège privé pour le comité de programmation LEADER 2023-2027

7/ Informations diverses

1/ Point sur la gestion de fin du programme 2014-2022 et l'avancement des derniers projets soutenus et payés

Un état d'avancement de la programmation est présenté : nombre de fiches actions reçues durant tout le programme, nombre de dossiers non recevables, non déposés, non sélectionnés et montants FEADER programmés et payés. Lors de l'évaluation finale ces données seront affinées pour analyser comment les projets soutenus et les remaniements de la maquette financière permettent de répondre à la stratégie visée, quels sont les écarts entre le prévisionnel et le réalisé le tout indiquant qualifiant la mise en œuvre du programme LEADER.

Il est demandé si les projets pourraient être cartographiés afin d'analyser leur répartition et impact sur le territoire du GAL.

Le taux de programmation justifie la non ouverture d'appel à projet en 2023 et l'on distingue les fiches actions les plus sollicitées mais aussi celles où la sélection a été plus importante (surement dû à la présence d'autres dispositifs financiers (mobilité) et à des projets d'entreprises en particulier ne répondant pas attendus LEADER).

Il est démontré la dynamique du territoire et le bon accompagnement de la part de l'équipe technique. Pour l'année 2024, la cheffe de projet consacrera un quart de son temps de travail au programme 2014-2022 (suivi fin de projets, évaluation) et trois-quarts pour la nouvelle programmation (conventionnement, mise en place du comité, lancement des appels à projets). La gestionnaire dédiera trois-quarts de son temps au paiement des derniers projets et contrôles, pour un quart elle contribuera à la mise en place du programme 2023-2027. La secrétaire-assistante et la directrice du PETR dédieront également du temps sur les 2 programmes

Des échanges portent la sélection des projets par les membres du comité qui devront être encore plus vigilant à la pérennité des projets, même s'il est noté que peu d'opérations n'aboutissent pas.

La liste des projets soutenus est annexée au présent compte rendu.



2/ Projet présenté pour déprogrammation

Création d'un atelier de sciage
EFC Carrière

FICHE ACTION 6

Ce projet a été présenté en opportunité au comité LEADER du 28 juin 2021. La participation financière de la Région a été votée le 14 décembre 2021 puis le dossier a été sélectionné et le FEADER programmé par le comité le 25 février 2022. La convention d'attribution de l'aide LEADER a été signée le 03 août 2022.

Suite à un changement de gérant et l'évolution de la société qui se rapproche d'une autre entité en répartissant les activités, le projet ne peut se réaliser dans l'immédiat. De plus, un délai supplémentaire d'autorisation d'exploiter la carrière a été accordé. Les études environnementales pourront se faire plus dans quelques années, postérieurement à la fin du programme LEADER 2014-2022.

Le plan de financement arrêté fut le suivant :

Poste de dépenses	Dépenses éligibles prévisionnelles HT
Prestations de services	56 330
Equipements et matériels	17 505
Brevet certification	7 340,78
TOTAL des dépenses prévues, retenues et plafonnées	81 175,78 €
Taux de financement public et montant de l'aide publique	68,57 % 55 666,15 €
Région SUD	22 266,46 €
FEADER	33 399,69 €

Suite au courrier du 05 octobre 2023 d'EFC Carrière annonçant l'abandon du projet, il est proposé au comité de déprogrammer le dossier.

Le Président met au vote le montant FEADER à déprogrammer.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	11 (dont 4 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	11 (<i>dont 5 en visio</i>)
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	11

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable pour déprogrammer de 33 399,69 € de FEADER



3/ Modification de la maquette financière

Un état de la maquette financière de décembre 2023 est présenté :

	Montant FEADER convention	Montant FEADER programmé	Montant FEADER restant après programmation	Sous réalisations à réintégrer et projet à déprogrammer
FA1	8 341,99	8 341,99	0,00	
FA2	58 450,00	58 129,72	320,28	
FA3	154 600,27	152 754,79	1 845,48	+ 593,15
FA4	79 740,99	79 740,98	0,01	
FA5	71 535,19	71 535,19	0,00	
FA6	477 669,74	477 668,81	0,93	+ 33 399,69
FA7	255 175,00	257 593,49	-2 418,49	
FA8	456 535,59	455 969,81	565,78	+ 1 414,32
FA9	303 450,00	303 409,50	40,50	+ 0,01
Total Mesures 19.2 + 19.3	1 865 498,77	1 865 144,28*	354,49	35 407,17

*Soit 99,98 % de l'enveloppe FEADER programmés

Il est proposé de réintégrer les sous réalisations de trois projets :

- Sur la fiche action 3 : 593,15 € du projet porté par Guil E Bike,
- Sur la fiche action 8 : 1 414,32 € du projet porté par l'Université Grenoble Alpes (réseau Nature Sciences Environnement),
- Sur la fiche action 9 : 0,01 € du projet porté par Environnement et Solidarité (Défis Famille A Alimentation Positive).

Sur la fiche action 6, les 33 399,69 € de FEADER déprogrammé du dossier d'EFC Carrière sont rajoutés dans l'enveloppe.

Un dernier projet porté par l'OT du Pays des Ecrins reste à sélectionner et programmer sur la fiche action 8. Le dossier sera voté par la Région fin mars, il pourra être présenté au comité en avril. Afin de réunir un montant maximal de FEADER pour ce projet et consommer les derniers fonds, il est proposé de modifier la maquette financière par des transferts entre les fiches 2, 3, 6 et 9 vers la 7 pour repasser en positif et vers la 8 pour financer le dernier projet reçu.

Proposition de transferts :

	Montant FEADER convention	Transferts	Montant FEADER convention après transferts
FA1	8 341,99		8 341,99
FA2	58 450,00	-320,28	58 129,72
FA3	154 600,27	-2 418,49	152 181,78
FA4	79 740,99		79 740,99
FA5	71 535,19		71 535,19
FA6	477 669,74	-33 400,62	444 269,12
FA7	255 175,00	2 418,49	257 593,49
FA8	456 535,59	33 761,41	490 297,00
FA9	303 450,00	-40,51	303 409,49
Total	1 865 498,77		1 865 498,77

La maquette modifiée au 22 janvier 2024 est la suivante :

	Montant FEADER convention	Montant FEADER programmé	Montant FEADER restant après programmation
FA1	8 341,99	8 341,99	0,00
FA2	58 129,72	58 129,72	0,00
FA3	152 181,78	152 161,64	20,14
FA4	79 740,99	79 740,98	0,01
FA5	71 535,19	71 535,19	0,00
FA6	444 269,12	444 269,12	0,00
FA7	257 593,49	257 593,49	0,00
FA8	490 297,00	454 555,49	35 741,51
FA9	303 409,49	303 409,49	0,00
Tot 19.2 + 19.3	1 865 498,77	1 829 737,11*	35 761,66

*Soit 98,08 % de l'enveloppe FEADER programmés

Le Président met au vote les modifications de la maquette financière du GAL :

Nombre de membres ayant droit de vote	11 (dont 4 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Avis défavorable	0
Avis favorable	11

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable pour modifications de la maquette financière

Lors du prochain comité, la programmation du dernier dossier sera à l'ordre du jour. Les membres du comité proposent de faire une consultation écrite s'il n'y a que ce point à traiter ; il sera ainsi plus facile de les mobiliser et de distinguer les deux programmes 2014-2022 et 2023-2027.



4/ Programmation du dossier soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation 2023 – mesure 19.4

Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation – année 2023
PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

FICHE ACTION 10

Pour 2023, le budget prévisionnel est le suivant :

MONTANTS RETENUS				
Postes de dépenses	Montants présentés HT	Montants retenus HT	Montants présentés TVA	Montants retenus TVA
Autres prestations externes	1 587,27 €	1 587,27 €	199,90 €	199,90 €
Coûts indirects	16 718,19 €	16 718,19 €		
Frais de personnel	111 454,58 €	111 454,58 €		
Frais de déplacement, restauration, hébergement	4 314,80 €	4 314,80 €	168,20 €	168,20 €
Total	134 074,84 €	134 074,84 €	368,10 €	368,10 €

Assiette éligible retenue	134 442,94 €
---------------------------	---------------------

Source de financement	Montant prévisionnel présenté par le porteur de projet	Montant retenu par le GUSI
REGION	53 777,17 €	53 777,17 €
FEADER	80 665,75 €	80 665,75 €
TOTAL PREVISIONNEL PROJET	134 442,92 €	134 442,92 €

La Région a voté sa participation financière le 15 décembre 2023.

Le Président met au vote le montant FEADER à programmer.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	11 (dont 4 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	11

Décision du comité de programmation :
Vote Avis Favorable pour programmation de 80 665,75 € de FEADER

5/ Programmation du dossier soutien préparatoire à la candidature LEADER 2023-2027 – mesure 19.1

Pour les frais liés à la candidature LEADER 2023-2027, le budget prévisionnel du PETR est le suivant :

Soutien Préparatoire Candidature LEADER GAL BRIANCONNAIS				
OSIRIS			ASTRE	
RPAC190122CR0930002			2022_11279	
MONTANTS RETENUS PAR POSTES DE DEPENSES				
Postes de dépenses	Montants présentés HT	Montants retenus HT	Montants présentés TVA	Montants retenus TVA
Prestations Externes	18 239,22 €	18 239,22 €	3 438,46 €	3 438,46 €
Coûts indirects	3 418,31 €	3 418,31 €		
Frais de personnel	22 788,75 €	22 788,75 €		
Frais de déplacement, restauration, hébergement	395,00 €	395,00 €		
Total	44 841,28 €	44 841,28 €	3 438,46 €	3 438,46 €

Assiette éligible retenue	48 279,74 €
---------------------------	--------------------

Source de financement	Montant prévisionnel présenté par le porteur de projet	Montant retenu par le GUSI
REGION	19 311,89 €	19 311,89 €
FEADER	28 967,83 €	28 967,83 €
TOTAL PREVISIONNEL PROJET	48 279,72 €	48 279,72 €

La Région a voté sa participation financière le 26 octobre 2023.

Le Président met au vote le montant FEADER à programmer.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	11 (dont 4 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	11

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable pour programmation de 28 967,83 € de FEADER

6/ Sélection des membres du collège privé pour le comité de programmation LEADER 2023-2027

Dans le cadre de la mise en place du nouveau programme LEADER, le comité de programmation doit être recomposé.

Il a été validé que le comité 2023-2027 comprendra 21 sièges, 42 membres (21 titulaires, 21 suppléants) répartis en deux collèges :

- Un collège public de 10 sièges : 2 pour le PETR, 1 pour le PnrQ, 1 pour le PNE, 1 par EPCI (soit 3) et 1 par chambre consulaire (soit 3),
- Un collège privé de 11 sièges : 1 pour le Conseil de développement territorial, 1 pour représenter l'économie sociale et solidaire (Udess), 9 pour des membres du secteur privé représentant le monde associatif, l'entrepreneuriat et la société civile.

Les structures composant le comité ont nommé leurs élus et représentants ; les membres du collège privé 2014-2022 ont été questionnés sur leur souhait de se réengager ou non pour le programme 2023-2027, 7 se sont positionnés, il reste ainsi à sélectionner 11 membres pour constituer le collège privé suite à l'appel à candidature.

COLLEGE PUBLIC – 10 sièges			COLLEGE PRIVE - 11 sièges		
	Titulaire	Suppléant		Titulaire	Suppléant
PETR	Cyrille DRUJON D'ASTROS	Pierre LEROY	CODEV	Jacques DEMOULIN	Jean-Pierre LAMIRAL
PETR	Michel MOURONT	Claudine CHRETIEN	UDESS	Jean Loup CARTIER	Myriam JAMAL
PNE	Marcel CHAUD	Gaëlle MOREAU	Société civile Associations Entrepreneurs 7 membres réengagés 11 membres à sélectionner suite aux candidatures	Miren KERBRAT	
PnrQ	Christian BLANC	Sylvain DAO LENA		Aurélie FRILET	
CCB	Eric PEYTHIEU	Richard NUSSBAUM		Claude DESCOMBES	
CCGQ	Guillaume DEJY	Charles LACROIX		Joel PRUVOT	
CCPE	Jacques PONS	Serge GIORDANO		Roland QUEINEC	
CA	François PHILIP	Eric LIONS		Paul FAUGERAS	
CCI	Hervé BUISSON	Nicolas BUSCA		Samuel LAVERGNE	
CMAR	Antoine DIEUDONNE	Vincent BONNARDEL			

Les membres réélus et ayant indiqué leur souhait de rester au sein du comité sont remerciés pour leur engagement et leur participation assidue aux réunions et à la mise en œuvre du programme LEADER.

Il est proposé aux membres du comité 2014-2022 de réaliser cette sélection.

Les modalités de candidature pour les membres du collège privé sont rappelées et la méthode de notation / classement des 16 candidatures reçues est présentée.

Des échanges portent sur la sélection des membres, les réengagements, la nécessité de démontrer ses motivations, mais aussi le souci de préserver un comité dynamique, avec faible absentéisme et où chaque membre, privé comme public, puisse s'exprimer aisément.

Il y aura d'éventuels points à reprendre dans le règlement intérieur du GAL, en particulier sur la perte du statut de membre en cas d'absence et la démarche de renouvellement de membre du collège privé.

Ci-après plusieurs tableaux présentent la méthode de notation puis les notes obtenues par candidat :

Critères quantitatifs				
Grille points				
Lieu de résidence :		Briançonnais	Pays des Ecrins	Guillestrois Queyras
	Nombre de candidats	8/16	1/16	7/16
	Membres réengagés	2	1	4
	Total candidat et membre	10/18	2/17	11/20
	Points par candidat	1,8	8,5	1,8
Tranche âge :		Moins de 35 ans	Entre 35 et 60 ans	Plus de 60 ans
	Nombre de candidats	4/16	9/16	3/16
	Membres réengagés	0	2	5
	Total candidat et membre	4/16	11/18	8/21
	Points par candidat	4	1,6	2,6
Genre		Femmes	Hommes	
	Nombre de candidats	4/16	12/16	
	Membres réengagés	2	5	
	Total candidat et membre	6/18	17/21	
	Points par candidat	3	1,2	

Compétences	
Grille points	
Peu d'information donnée ne permettant pas de qualifier dans quel domaine la personne a des connaissances	0
Précisions données sur les activités professionnelles/études/responsabilités	5
Compétences intéressantes à la vue de la stratégie LEADER et du rôle du membre du comité	10

Motivations	
Grille points	
Motivations peu exprimées, rôle du membre du comité mal cerné	0
Motivations et intérêts exprimés, indiquant que le candidat peut contribuer à la mise en œuvre du programme	5
Réponse développée démontrant la motivation du candidat, sa possible contribution, faisant le lien avec la stratégie LEADER et ayant cerné le rôle du membre du comité et le fonctionnement du programme	10

Notation et classement :

Numéro candidat	Note critères	Note compétence	Note motivation	Note finale
1	13,7	10	10	33,7
13	8,8	10	10	28,8
14	8,8	10	10	28,8
10	5,6	10	10	25,6
16	4,6	10	10	24,6
2	5,6	10	5	20,6
11	4,6	5	10	19,6
12	4,6	5	10	19,6
8	6,4	5	5	16,4
9	6,4	5	5	16,4
3	4,6	5	5	14,6
6	4,6	5	5	14,6
5	4,6	5	0	9,6
15	7	0	0	7
7	5,6	0	0	5,6
4	4,6	0	0	4,6

Les candidats n°5, 15, 7 et 4 ayant obtenus les plus basses notes ne sont pas sélectionnés. Les candidats n°3 et 6 sont exæquo pour la dernière place à prendre.



Leurs réponses sont rappelées et il est proposé de voter pour un des deux candidats :

3	Eygliers	Entre 35 et 60 ans	Pluri-actif / Entrepreneuriat	Participer à la dynamique territoriale du PETR
6	Guillestre	Entre 35 et 60 ans	Autoentrepreneur (location de matériel de loisirs), employé communal (Eygliers) - Gestion administrative, gestion de personnel, gestion de projet	Apporter mes compétences et mes choix décisionnaires sur la faisabilité des projets et ainsi être acteur du développement du tissu économique local

Monsieur Dieudonné doit quitter la séance.

Le Président met au vote la sélection entre les deux candidats :

Candidat n° 3	0
Candidat n° 6	6 (3 en présentiel + 3 en visio)
Abstention	4 (3 en présentiel + 1 en visio)

Décision du comité de programmation :

Les 10 candidats ayant obtenu les meilleures notes et le candidat n°6 sont sélectionnés pour intégrer le collège privé

Liste des noms des membres retenus.

Claude DESCOMBES	Mélanie BRODEUR
Joel PRUVOT	Raphaëlle MARTOIA
Miren KERBRAT	Philippe WORMS
Philippe MICHELON	Aurélie FRILET
Yves GOÏC	Roland QUEINEC
Jordan DEFAY	Samuel LAVERGNE
Lisa BIENVENU	Jérôme MOUGNOZ
Marjolaine BERT	Sylvain EYMARD
Paul FAUGERAS	Sébastien FRANCOIS-ENIMIE

7/ Informations diverses – Dates des prochains comités

Le prochain comité du programme 2014-2022 se fera en consultation écrite courant avril.

Le 1^{er} comité du programme 2023 - 2027 aura lieu le 19/02/2024 à 18h00 à l'Argentière - La Bessée, lieu à confirmer selon les disponibilités des salles.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, le comité de programmation est conclu à 18h45. Un compte rendu est édité.

Le 21/02/2024

Le Président du PETR



Annexe : Liste des projets 2014-2022 soutenus
En vert les projets finis payés

Fiche Action 1 : "Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et de locaux"

CC Pays des Ecrins : Etude diagnostic et pré-opérationnelle de l'habitat et du foncier du Pays des Ecrins
Réalisé 19 861,94 € - FEADER 8 341,99 € - Région 5 561,33 €

Fiche action 2 : Se mobiliser pour diminuer les dépenses énergétiques des logements et des locaux

Association Environnement et Solidarité : Défi des familles à énergie et mobilité positives
Réalisé 36 910,65 € - FEADER 14 929,72 € - Région 9 953,15 €

SyMEnergie05 : Efficacité énergétique : expérimentation pour mobiliser du tiers-financement au service de la rénovation des bâtiments
Coût projet 80 000 € - FEADER programmé 43 200 €

Fiche action 3 : Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable

SARL Guil E Bike : Mise en place de service de location de VAE en longue durée
Réalisé 34 948,43 € - FEADER 18 872,15 € - Région 12 581,44 €

CC Briançonnais : Valorisation de la mobilité à l'échelle du Briançonnais
Réalisé 41 873,11 € - FEADER 22 611,48 € - Région 15 074,32 €

SARL Resalp Linkbus : Développement du service Willilk - Take it easy
Coût projet 100 000 € - FEADER programmé 54 000 € - Région programmé 36 000 €

Atelier Cyclonique : Accompagnement et sensibilisation à la mobilité cyclable dans le Briançonnais
Coût projet 104 959,28 € - FEADER programmé 56 678,01 € - Région programmé 37 785,34 €



Fiche action 4 : Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences du territoire

CC Guillestrois-Queyras : Amélioration de l'attractivité locale et économique du Guillestrois Queyras
Réalisé 30 358,56 € - FEADER 16 393,62 € - Région 10929,08 €

Association ADSCB : Média des acteurs du territoire
Réalisé 76 236,40 € - FEADER 41 167,65 € - Région 27 445,10 €

SCOP Coodyssée : Etude de faisabilité d'une CAE du bâtiment
Réalisé 41 073,58 € - FEADER 22 179,72 € - Région 14 786,48 €

Fiche action 5 : Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire

CCI des Hautes Alpes : Le Grand Briançonnais : un territoire pour faire germer votre projet de cession/reprise d'entreprise
Réalisé 59 093,04 € - FEADER 31 910,22 € - Région 21 273,48 €

Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes : Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs
Coût projet 73 379,61 € - FEADER programmé 39 624,97 € - Région programmé 26 416,65 €



Fiche action 6 : Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire

<p>Groupement Pastoral du Val d'Izoard : Acquisition d'une machine à traire mobile d'alpage</p> <p>Réalisé 80 000 € - FEADER 38 400 € - Région 25 600 €</p>
<p>CC du Briançonnais, du Pays des Ecrins et IRCE : Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (de 5 ans)</p> <p>Réalisé 40 848,31 € - FEADER 22 058,07 € - Région 14 705,38 €</p>
<p>Nathalie Martin Le Petit Oiseau : Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux</p> <p>Réalisé 11 510 € - FEADER 1 381,20 € - Région 920,80 €</p>
<p>SARL Brasserie 3B : Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon</p> <p>Réalisé 48 068,67 € - FEADER 5 768,22 € - Région 3 845,48 €</p>
<p>SARL Acanthelnel : Acquisition d'une machine de découpe et gravure laser</p> <p>Réalisé 68 027,64 € - FEADER 8 163,30 € - Région 5 442,20 €</p>
<p>Fanny Lhermitte : Acquisition d'un tracteur électrique et installation de panneaux photovoltaïques : démarche d'agroécologie et de transition énergétique d'une ferme maraîchère</p> <p>Réalisé 44 555,80 € - FEADER 15 654,32 € - Région 10 436,22 €</p>
<p>Centre Briançonnais Géologie Alpine : De la pierre à l'étoile : mise en lumière des richesses patrimoniales géologiques et scientifiques du territoire</p> <p>Réalisé 69 101,58 € - FEADER 37 314,85 € - Région 24 876,57 €</p>
<p>Les produits Laitiers des Alpes du Sud : Aménagement d'un magasin de vente directe des fromages produits par la coopérative laitière des Alpes du Sud</p> <p>Réalisé 79 658,59 € - FEADER 22 970,35 € - Région 15 313,57 €</p>
<p>Côté Bois : Création d'un atelier de menuiserie en matériaux écologiques et bio-sourcés</p> <p>Réalisé 113 362,60 € - FEADER 13 603,51 € - Région 9 069,01 €</p>
<p>Brigida Toloméo : Création d'une salle de functional training</p> <p>Réalisé 27 629,33 € - FEADER 3 396,75 € - Région 2 264,50 €</p>
<p>Sabine Massa : Création d'une unité de production de lait d'ânesse et de fabrication de cosmétiques naturels</p> <p>Coût projet 150 000 € - FEADER 40 216,51 € - Région 26 811,01 €</p>
<p>GAEC Apiculture Monnet & Fils : Développement d'une activité apicole avec sélection génétique</p> <p>Coût projet 80 000 € - FEADER programmé 19 200 € - Région programmé 12 800 €</p>
<p>Le Plantivore : ACHE - Autrement - des confitures à Haute Valeur Environnementale</p> <p>Coût projet 80 000 € - FEADER programmé 19 200 € - Région programmé 12 800 €</p>
<p>Stefano Morino - Les Jardins de Pra Dory : 3A - Augmentation Autonomie Alimentaire</p> <p>Coût projet 46 711,34 € - FEADER programmé 25 224,12 € - Région programmé 16 816,08 €</p>
<p>Jean-Michel Tardy - 3B Charpentes : 3B Récupération</p> <p>Coût projet 132 116,18 € - FEADER programmé 68 309,38 € - Région programmé 45 539,59 €</p>
<p>Ecobati : Atelier de production de murs bas carbone en préfabrication pour la filière du bâtiment</p> <p>Coût projet 150 000 € - FEADER programmé 135 000 € - Région programmé 81 000 €</p>
<p>Miel et Montagne : Création d'un point de vente de miel bio en vrac, pots et distributeur automatique, autres produits de la ruche et produits locaux</p> <p>Coût projet 51 516,72 € - FEADER programmé 6 901,99 € - Région programmé 4 601,33 €</p>
<p>Brewmasquepub : Création d'un brewpub : Brewmasque Pub</p> <p>Coût projet 129 221,25 € - FEADER programmé 15 506,55 € - Région programmé 10 337,00 €</p>



Fiche action 7 : Soutenir le "consommer local" et les circuits courts	
SCIC Abattoir des Hautes Vallées : Création d'une salle de découpe pour vente directe. Création de la marque «Viandes des Hautes Vallées»	Réalisé 57 420,37 € - FEADER 27 561,76 € - Région 18 374,51 €
SCOP Artisanale du Queyras : Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat »/Colloque territorial	Réalisé 17 229,71 € - FEADER 9 304,04 € - Région 6 202,70 €
Association Les Enseignes de Briançon : Application digitale mobile en faveur du dynamisme économique du Grand Briançonnais	Réalisé 69 266,25 € - FEADER 37 403,77 € - Région 24 935,85 €
Association Interprofessionnelle du Bleu du Queyras : Fabrication de Bleu du Queyras, pour des fromages homogènes I	Réalisé 32 227 € - FEADER 17 402,56 € - Région 1 601,71 € - CD05 10 000 €
La Pause Paysanne : Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne	Réalisé 32 227 € - FEADER 14 345,50 € - Région 9 563,67 € / projet arrêté
PNR du Queyras : De la terre à mon assiette	Coût projet 78 627,17 € - FEADER programmé 42 458,67 € - Région programmé 28 305,78 €
Association Echanges Paysans 05 : Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et coopérations sur l'ensemble du territoire du PETR	Coût projet 53 589,78 € - FEADER programmé 28 938,45 € - Région programmé 19 292,30 €
PNR du Queyras : De la terre à ton assiette	Coût projet 148 637,99 € - FEADER programmé 80 264,51 € - Région programmé 53 509,68 €



Fiche action 8 : Expérimenter le "tourisme de proximité endogène"	
Association Les Décablés : Altitude Jazz Festival, Objectif 2020	Réalisé 60 000 € - FEADER 28 800 € - Région 19 200 €
Association Ludothèque Au coin du jeu : Haut les jeux !	Réalisé 66 013,82 € - FEADER 30 201,47 € - Région 23 798,52 €
Université Grenoble Alpes : Développement d'une offre de tourisme scientifique locale par le réseau nature Science Environnement	Réalisé 97 380,89 € - FEADER 52 585,68 € - Région 35 057,12 €
Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras : Culture en Contrebande	Réalisé 96 888,52 € - FEADER 52 319,80 € - Région 34 879,87 €
OT du Guillestrois Queyras : Valorisation des essences forestières locales à travers le développement d'offres touristiques orientées vers le bien-être – développement de la sylvothérapie	Coût projet 60 000 € - FEADER programmé 32 400 € - Région programmé 21 600 €
Association Nordic Alpes du Sud : Ingénierie pour les territoires de montagne autour des sites nordiques et de pleine nature	Coût projet 120 295,28 € - FEADER programmé 64 959,45 € - Région programmé 43 306,30 €
A.D.A.C. CCB : OduS : l'Observatoire du Spectateur	Coût projet 110 352,71 € - FEADER programmé 52 969,29 € - Région programmé 35 312,86 €
Serres Lez'Arts : Création et animation d'un sentier d'art	Coût projet 133 138,22 € - FEADER programmé 63 906,34 € - Région programmé 42 604,23 €
Université Grenoble Alpes : Cohésion des acteurs du tourisme scientifique sur le territoire du PETR: un enjeu citoyen – Par le réseau NSE	Coût projet 95 656,00 € - FEADER programmé 51 654,24 € - Région programmé 34 436,16 €
Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras : Itinérance – Résidences en territoire	Coût projet 47 135,85 € - FEADER programmé 22 625,21 € - Région programmé 15 083,47 €
OT du Pays des Ecrins : Créer une offre touristique endogène autour de la biodiversité, de l'environnement montagnard et du développement durable en lien avec les acteurs locaux et sur les alpes de saison (En cours de programmation)	



FA 9 : Coopérer avec d'autres territoires	
PNR du Queyras : (SP) Échanges et mutualisation pour l'animation des réseaux déco-acteurs de Réserves de biosphère	Réalisé 6 584,50 € - FEADER 3 555,63 € - Région 2 370,42 €
Association Environnement et Solidarité : Défi des foyers à alimentation positive	Réalisé 41 725,74 € - FEADER 22 531,88 € - Région 15 021,26 €
PNR du Queyras avec le GAL Pays d'Arles et 3GALS d'Occitanie : Echanges et mutualisation pour l'animation des réseaux déco-acteurs de Réserves de biosphère	Réalisé 86 467,38 € - FEADER 46 692,38 € - Région 31 128,26 €
CIPRA France : (SP) Objectiver la surfréquentation touristique	Coût projet 7 143,18 € - FEADER programmé 3 600 € - Région programmé 2 400 €
ADDET 05 : (SP) Repositionner l'attractivité économique du grand Briançonnais- Offre de services aux entreprises et politique d'accueil de nouveaux actifs	Coût projet 8 421,61 € - FEADER programmé 3 600 € - Région programmé 2 400 €
ADDET, Agribio 05, Université Grenoble Alpes avec les GALs Pays Sud, Gapeçais, Sisteronais-Buëch : Végét'Alpes	Coût projet 163 792,78 € - FEADER programmé 88 448,08 € - Région programmé 58 965,39 €
Association Le Comptoir des Assos, MJCB centre social avec leGALs Pays Gapeçais : Coopérer sur l'innovation sociale	Coût projet 163 792,78 € - FEADER programmé 88 448,08 € - Région programmé 58 965,39 €
Association Le Comptoir des Assos avec le GAL Pays Sud: Agir pour l'information locale	Coût projet 55 532,78 € - FEADER programmé 29 987,70 € - Département 18 000 €
Association ADRETS, CC Pays des Ecrins, MJCB- Centre social avec les GALs Pays Sud et Pays Gapeçais : Laboratoire territorial alpin 3I : Illettrisme, Illectronisme, Itinérance	Coût projet 183 421,51 € - FEADER programmé 99 047,59 € - Région programmé 66 031,73 €



